

Libérons la France des armes nucléaires

France sans arme nucléaire : www.fsan.fr



La dissuasion nucléaire de la France, ...inconnue des Français ?

La France possède 96 ogives nucléaires en état d'alerte permanente ayant une capacité de destruction de 1000 "Hiroshima"

La dissuasion nucléaire française constitue officiellement la garantie ultime de notre sécurité nationale. Elle s'appuie matériellement sur deux composantes : la force aéroportée (2 escadrons soit une centaine d'avions) destinée à une "frappe d'avertissement" et la force océanique (4 sous-marins dont un est toujours en mer avec 96 armes nucléaires opérationnelles) capable de lancer ces armes dans un rayon d'action allant jusqu'à 9000 km.

La France possède au total 300 ogives nucléaires représentant une potentialité de destruction de près de 3000 "Hiroshima". L'efficacité supposée de la dissuasion nucléaire repose sur une mise en œuvre rapide quasi immédiate décidée par le seul Président de la République.

L'interdiction des essais atomiques sur toute la planète et la fermeture du centre d'essais de Moruroa se sont accompagnées à partir de 1996, de la poursuite de la modernisation des armes nucléaires françaises : Laser Mégajoule près de Bordeaux, système Epure à Valduc près de Dijon, Poste de Commandement atomique démantelé sur Paris...

“Un pays qui dirait : "Moi, je désarme", désarmement unilatéral ? Ça serait, à travers le monde, une telle flambee de stupéfaction que là, peut-être, les choses changeraient. La France est le pays le plus qualifié pour un geste pareil, un geste qui aurait un retentissement prodigieux – j'allais dire cosmique. Là, les choses changeraient.”

Théodore Monod
(in *Les carnets de Théodore Monod* - 1997)



La dissuasion nucléaire ne nous protège pas

La dissuasion nucléaire date d'une époque révolue : lors de la guerre froide, notre force de dissuasion était ouvertement "ciblée" sur l'URSS. En ce début de XXI^e siècle, les principales menaces qui pèsent sur la France sont d'ordre terroriste, environnemental, économique. En quoi notre dissuasion nucléaire est-elle "dissuasive" face à chacune de ces menaces ? Poser la question, c'est déjà y répondre !

En fait la véritable raison, non avouée par les gouvernants, de posséder l'arme nucléaire est d'être considéré comme une grande puissance reconnue sur la scène internationale. Posséder une telle puissance de destruction donnerait donc une puissance politique et diplomatique, mais il est inacceptable que cette puissance, illusoire, repose sur la possession de moyens d'anéantissement. Un désarmement nucléaire renforcera le prestige international de la France et initiera un chemin vertueux auprès des autres puissances nucléaires.

Valéry Giscard d'Estaing a reconnu dans ses mémoires qu'en cas d'agression soviétique, il n'aurait pas décidé de déclencher une guerre nucléaire qui aurait conduit "à l'anéantissement de la France"
(in : *Le pouvoir et la vie* - Tome II)



Mais il n'a pas osé l'avouer quand il était président !

Signez la pétition en ligne sur le site www.fsan.fr



Le MAN, Mouvement pour une Alternative Non-violente (<http://nonviolence.fr>), a pris l'initiative de cette campagne. Il demande que la France s'engage dans un désarmement nucléaire sans attendre celui des autres pays.

Prolifération nucléaire et menaces écologiques

En temps de paix, la présence de ces armes en alerte permanente représente une épée de Damoclès pour l'Humanité : nous sommes à la merci d'une erreur de décision et même d'un simple accident comme le naufrage d'un sous-marin avec ses composants radioactifs abandonnés au fond de la mer ! Comme le nucléaire civil, le nucléaire militaire produit un grand nombre de déchets fortement et durablement radioactifs.

En cas de guerre... l'explosion d'une seule bombe sur une ville importante désorganiserait tout secours et entraînerait des dégâts collatéraux provoquant des millions de victimes. Plusieurs explosions soulèveraient pendant plusieurs années, en haute atmosphère, un nuage de poussières très fines provoquant un « hiver nucléaire » avec baisse de température et réduction de la végétation et de la vie sur terre, sans compter la pollution radioactive rendant les territoires inhabitables !

De plus, comment prétendre empêcher d'autres pays d'acquérir cette arme lorsqu'on affirme qu'elle est indispensable à la sécurité de la France ?

Nucléaire civil et nucléaire militaire ?

Quelques kilos du plutonium issu du retraitement des produits nucléaires civils suffisent à produire une bombe H. Areva contribue – aux côtés du CEA – à l'arme nucléaire en participant à la gestion des matières fissiles.

Les liens entre le nucléaire civil et le nucléaire militaire sont nombreux : nombreuses techniques communes ou proches, même matières premières, mêmes problèmes de traitements et de stockages de déchets. Un programme civil de recherche peut en cacher un autre. Le nucléaire civil est le vecteur de la prolifération du nucléaire militaire dans le monde.

La dissuasion nucléaire est coûteuse

Depuis 1945 la dissuasion nucléaire française a englouti 228,67 milliards d'euros et cela continue : la loi de programmation militaire 2009-2014 prévoit une dépense annuelle de 3,3 milliards d'euros (en fait plus proche des 5 Md €). Ce budget finance la fabrication de missiles plus performants (M 51 notamment), la mise au point des armes du futur (Laser Mégajoule, Epure, etc.) et le maintien en alerte permanente des équipements et des personnels. Ces budgets (donc nos impôts) alimentent la course aux armements et ne sont pas socialement utiles : ils produisent peu d'emplois et ces sommes importantes pourraient être plus utilement dépensées. Certaines des techniques développées pourraient être reconverties dans des activités civiles de haute technologie.

Certes, l'arrêt et le démantèlement de la force de frappe française auront aussi un coût et ne permettront pas de dégager des économies les premières années. Par contre, à moyen et long terme, les économies pourraient être réinvesties dans le financement des retraites, des politiques économiques et sociales et des forces civiles de paix.

La dissuasion nucléaire est criminelle

Lors de la conférence internationale d'Oslo de mars 2013, a été fait le constat que les États et les associations humanitaires ne pourraient faire face aux dégâts humains et environnementaux qui résulteraient d'un conflit nucléaire, même limité à la mise en oeuvre de quelques bombes.

Son emploi a été condamné par une résolution de l'ONU dès 1961 : "Tout État qui emploie des armes nucléaires et thermonucléaires doit être considéré comme violant la Charte des Nations Unies, agissant au mépris des lois de l'Humanité et commettant un crime contre l'Humanité et la civilisation."

D'aucun affirment que la menace de l'emploi de ces armes de destruction massive n'est pas l'emploi, donc qu'elle serait moralement acceptable. Mais où serait l'aspect dissuasif si la menace ne pouvait pas être suivie éventuellement de l'emploi ? En se préparant à délivrer une frappe nucléaire d'"ultime avertissement" contre tout pays qui "menacerait nos intérêts vitaux", la stratégie française est bien une stratégie d'emploi ! La France prémédite donc un crime contre l'humanité !



1946 : Hiroshima 1 an après...



Et si une bombe tombait sur Lyon ?
voir le site www.icanfrance.org



2010 : Manifestation sur les retraites :
banderole du MAN à Rouen



Benoit XVI déclare le 1^{er} janvier 2006 : "Que dire des gouvernements qui comptent sur les armes nucléaires pour garantir la sécurité de leurs pays ?

Avec d'innombrables personnes de bonne volonté, on peut affirmer que cette perspective, hormis le fait qu'elle est funeste, est tout à fait fallacieuse."

Que disent les autres religions ?

Que dit le Traité de non prolifération ?

Les 5 grands pays dotés d'armes nucléaires (USA, Russie, Grande-Bretagne, Chine et la France) ont adhéré au Traité de non prolifération (TNP) ainsi que 184 autres pays. Mais trois pays "nucléaires", l'Inde, le Pakistan et Israël, ne l'ont pas ratifié. La Corée du Nord, signataire à l'origine, en est sorti en 2003.

Dans son article VI, ce traité prévoit que "chacune des parties au Traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace".

Le traité impose donc une obligation de résultat, confirmé par un arrêt de la Cour Internationale de Justice : ainsi les politiques de modernisation poursuivies par les 5 pays nucléaires signataires de ce Traité sont en contradiction avec leurs engagements internationaux.

Une majorité des pays non nucléaires et de nombreux mouvements de la société civile mondiale, constatant le blocage des pays dotés de l'arme nucléaire lors des conférences régulières prévues par le TNP, avancent aujourd'hui l'idée d'un Traité d'interdiction des armes nucléaires qui pourrait être ratifié par tout État le souhaitant.

Vers un traité d'interdiction des armes nucléaires ?



À l'image du traité d'interdiction des armes chimiques, des États et des organisations internationales se mobilisent pour faire adopter un traité d'interdiction des armes nucléaires pour :

- reconnaître que l'utilisation des armes nucléaires causerait un préjudice humanitaire catastrophique,
- reconnaître qu'il existe un impératif humanitaire universel à interdire les armes nucléaires, même pour les États qui ne possèdent pas ces armes,
- reconnaître que les possesseurs nucléaires ont l'obligation d'éliminer leurs armes nucléaires,
- prendre des mesures immédiates pour soutenir un processus multilatéral de négociations sur un traité interdisant les armes nucléaires.

Ce traité contribuera à saper la position indéfendable des états dotés qui veulent rester seuls à avoir le droit de l'être. Il étendra l'illégalité de la bombe aux pays possesseurs.

Les armes nucléaires n'ont pas leur place en Europe.

Dès maintenant la France peut et doit supprimer son armement nucléaire unilatéralement.

Pour un débat citoyen en France sur l'arme nucléaire...

La dissuasion nucléaire nécessite de conférer au seul Président de la République le pouvoir de décision, ce qui constitue un déni de démocratie. Depuis 50 ans, cette stratégie de défense n'a jamais fait l'objet d'un débat citoyen. Seuls quelques députés ont récemment interrogé le gouvernement sur le coût et l'efficacité de cette option de défense... que même d'anciens ministres de la Défense osent aujourd'hui critiquer.



Définitions :

Désarmement unilatéral :
un pays prend l'initiative de désarmer

Désarmement multilatéral :
plusieurs pays décident de désarmer dans le cadre d'un accord



"S'il nous fallait dessiner aujourd'hui un format d'armées partant de zéro, il est fort probable que la nécessité d'acquérir une force de frappe nucléaire, avec de surcroît deux composantes, ne ferait pas partie de nos ambitions de défense.

Nous concentrerions vraisemblablement nos efforts pour contrer des cyber-attaques, la grande criminalité ou les groupes terroristes agissant sur notre territoire."

Rapport d'information du Sénat par le groupe de travail sur l'avenir des forces nucléaires françaises (juillet 2012)

La France osera-t-elle renoncer aux armes nucléaires ?

Faut-il se résigner à voir les armes nucléaires françaises continuer à être modernisées et à proliférer ? Non !

Nous citoyen-ne-s français-es, prenant conscience que notre dissuasion nucléaire ne nous protège pas, qu'elle est dangereuse, polluante, coûteuse, criminelle et immorale, nous pouvons exiger que notre pays soutienne les initiatives de désarmement nucléaire total de la planète et qu'il s'engage à renoncer unilatéralement à ses armes nucléaires (comme l'ont fait la Suède et l'Afrique du Sud).

La campagne pour l'obtention du désarmement multilatéral doit se poursuivre à travers le monde, mais la France peut montrer une voie nouvelle.

Les campagnes contre le nucléaire, ça marche ! Mais c'est long !



10 ans de campagnes en France contre les essais nucléaires... et en 1973, la France cesse ses essais en atmosphère !



20 ans de campagnes mondiales contre tous les essais nucléaires... et le "Traité d'interdiction complète des essais nucléaires" (TICE) est conclu en 1996 (signés par 180 États signataires dont la France)

Vous aussi participez à la campagne...

signez la pétition, interpellez vos élus...

Cette initiative est lancée par Le Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN).

Au moment de cette édition, les organisations suivantes ont exprimé leur soutien et leur participation :

Communauté de l'Arche - Non-Violence et Spiritualité - Les Désobéissants - La Maison de Vigilance - AT-TAC France - Assemblée Européenne des Citoyens - Gandhi International - Réseau franciscain Gubbio - Tchendukua - Les Réseaux du Parvis - MIR - Négajoule - MOC Nancy - Groupe NV Louis Lecoin - Réseau Sortir du Nucléaire



Merci à Étienne Lécroart pour ses dessins, à l'Observatoire des armements (www.obsarm.org) pour ses chiffres et ses dossiers et à Non-violence XXI (www.nonviolence21.org) qui a financé la réflexion préalable sur la force de frappe française et l'édition de ce 4 pages.

Bordereau à remplir et renvoyer à MAN Lyon⁽¹⁾

- je signe la pétition de la campagne
voir sur le site www.fsan.fr
- je fais un don de€ pour cette campagne⁽¹⁾ et souhaite recevoir un reçu fiscal.
- je commande exemplaires de ce 4-pages pour le diffuser aussi largement que possible (gratuit jusqu'à 10 ex. - 10 € port compris pour 60ex. - 24 € port compris les 180ex.
- je commande exemplaires papier de la pétition
- je commande exemplaires du livre "Les Français peuvent-ils vouloir renoncer à l'arme nucléaire ?" de Jean-Marie Muller, 6 € port compris

Message libre, propositions, commentaires :

.....

Nom & Prénom :

Adresse postale :

.....

Code Postal : Ville :

Email :

J'accepte que mes coordonnées soient communiquées à un groupe local
 Oui / Non

j'ai déjà signé la pétition de la campagne

(1) à retourner à : MAN-Lyon, 187, montée de Choulans, 69005 Lyon

Chèque à l'ordre de MAN-Lyon - La banque Postale n° 1 661 92 S Lyon - précisez "France sans armes nucléaires" ou "FSAN" -